

# PACK : CFM-CHALLENGE VHC

## Contenu :

- Inscription automatique au Championnat de France de la Montagne
- Remise forfaitaire sur chaque engagement par épreuve : 40 €
- Format de parution dans le guide annuel
- Format de parution sur le site web : [www.cfm-challenge.com](http://www.cfm-challenge.com)
- Numéro de course à la saison
- 2 Laissez-passer FFSA permanents et nominatifs (pilote & accompagnateur)
- Participation à la Remise des Prix du CFM-CHALLENGE
- Citation par le speaker officiel
- Exposition favorisée sur les Communiqués de Presse FFSA

## Conditions d'engagement :

- Etre titulaire, au minimum, d'une licence Nationale Concurrent Conducteur FFSA 2021. Les licenciés étrangers devront être en possession d'une attestation de leur ASN les autorisant à participer aux différentes épreuves du Championnat de France de la Montagne 2021.
- Pack réservé aux concurrents VHC qui s'engagent à disputer au minimum 5 épreuves du Championnat de France de la Montagne 2021.
- Les voitures devront appartenir aux groupes ci-dessous :
  - Groupe 1 : Tourisme de série
  - Groupe 2 : Tourisme de compétition
  - Groupe 3 : Grand tourisme
  - Groupe 4 : Grand tourisme de compétition
  - Groupe 5 : Grand tourisme & Prototypes
  - Groupe 6/7 : Courses biplaces
  - Groupe 8/9 : Courses monoplaces
  - Groupe A : Voitures de Tourisme
  - Groupe N : Voitures de Production
  - Groupe B : Voitures de Grand Tourisme Modifiées
  - Groupe C : Courses biplaces
  - Groupe D/E : Courses monoplaces

## Modalités de classement :

- Le classement final "CFM-CHALLENGE VHC" s'effectue en retenant les 9 meilleurs résultats obtenus figurant au programme sportif de chaque concurrent.
- L'attribution des points sur chaque épreuve sera identique à l'attribution des points du Championnat de France de la Montagne VHC.
- Points supplémentaires : les pilotes participant à 6 épreuves marqueront 1 point supplémentaire, pour 7 épreuves 3 points, pour 8 épreuves 6 points, pour 9 épreuves 10 points. Ces points ne sont pas cumulables.

## Remise des prix :

En fin de saison, les lauréats sont récompensés de la manière suivante, pour chaque challenge :

- Au 1<sup>er</sup> : un Trophée
- Au 2<sup>ème</sup> : un Trophée (si 4 à 6 engagés)
- Au 3<sup>ème</sup> : un Trophée (si plus de 6 engagés)

Il n'est pas distribué de prix en numéraire.

Aux récompenses ci-dessus peuvent s'ajouter des cadeaux offerts par les partenaires du "CFM-CHALLENGE". Les prix et récompenses précédemment cités ne sont pas cumulables.

Tout pilote récompensé, absent lors de la cérémonie de remise des prix du CFM-CHALLENGE, se verra privé de la totalité de ses récompenses sauf cas de force majeure.

**Prix du pack :**

Le montant de l'inscription au "CFM-CHALLENGE VHC" est fixé à 300 € TTC (250 € HT).